

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Matière : Autres
domaines de
compétences

Sous matière : Autres
domaines de
compétences des
communes

OBJET :
OPERATION
« CŒUR DE
VILLE » N°2021-01-
ATTRIBUTION
D'UNE AIDE A
L'IMPLANTATION
COMMERCIALE
EN CŒUR DE
VILLE

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCACTION CONSEIL
EN DATE DU : 05.02.2021

AFFICHAGE EN DATE
DU : 05.02.2021

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU : 17 FEV. 2021

Séance du Conseil Municipal du 13 février 2021,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, GUIRAUD Philippe, RATABOUIL Jacqueline, BATIGNE Brigitte, ZAMAÏ Giovanni, BARBAUD Pierre, BOURREL Marie-Claude, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, SURRE Régine, SIBRA Daniel, CHABERT Sabine, RATABOUIL Michel, BARTHES Chantal, ASENSIO-VERGNES Nicolas, SOULIER Agnès, SANTINI Delphine, GRANIER Prèscillia, GAÏANI Audrey, PINEL Jean-Louis, THOMAS Guy, CAFFIER Karole, ROSSICH Thierry,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations :

Mme GUILHEM Evelyne donne procuration à Mme GIRAL Hélène,
M. GRIMAUD Bernard donne procuration à Mme GRANIER Prèscillia,
M. VERONIN-MASSET Jean-François donne procuration à M. BOUILLEUX Denis,
M. DE LA CASA Javier donne procuration à M. GREFFIER Philippe,
M. PERLES Bruno donne procuration à Mme ESCAFRE Elisabeth,

Absents : M. CABANIE Didier,

Secrétaire : Mme GAÏANI Audrey,

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la mise en place d'une aide à l'implantation commerciale qui a pour vocation d'encourager l'installation et la reprise de commerces en cœur de ville (secteur place de Verdun et rue Gambetta).

Les modalités d'attribution de cette aide ont été définies par délibération 2019-207 du 25 septembre 2019, sur la base de critères établis dans le règlement d'attribution de l'aide. Il est précisé que cette aide est attribuée pour une période de 12 mois consécutifs.

Vu la délibération n°2020-201 approuvée lors du Conseil Municipal du 28 septembre 2020,

Considérant l'avis rendu par le comité de sélection réuni en date du 20 janvier 2021 pour examiner la demande d'aide,

Monsieur le Maire donne lecture du tableau de la demande annexé à la présente, conformément à l'avis rendu par le comité de sélection ad hoc, réuni en date du 20 janvier 2021 pour examiner cette demande.

Le dossier de demande d'aide examiné répondant aux critères d'attribution, il est proposé à l'assemblée d'attribuer la subvention selon le tableau présenté en annexe.

Cette subvention sera versée à compter du 1^{er} Mars 2021, pour une durée de 12 mois.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

APPROUVE l'attribution de l'aide à l'implantation commerciale pour le dossier de demande déposé, tel que présenté dans le tableau en annexe.

AUTORISE le versement de cette aide, sous forme d'une subvention, selon les montants détaillés dans le tableau en annexe.

PRECISE que ces dépenses seront inscrites au budget 2021 de la commune, article 6574.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.
Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 13 février 2021.



Le Maire,

Patrick MAUGARD

Ampliation faite le : 17 FEV. 2021 Certifiée exécutoire par réception en Préfecture le : 16 FEV. 2021 Par publication le : 17 FEV. 2021 Par délégation, Le Directeur Général des Services
 Nicolas NAYRAL



Accusé de réception en préfecture
011-211100763-20210213-DB202118-DE
Reçu le 16/02/2021

Annexe : tableau demande de paiement – subvention « aide à l’implantation commerciale en cœur de ville»

<i>Commerce ou enseigne</i>	<i>Type d'activité</i>	<i>Adresse</i>	<i>Superficie</i>	<i>Montant du loyer (mensuel) €</i>	<i>Plafond (mensuel) €</i>	<i>Subvention Ville (€)</i>	
						<i>Par mois</i>	<i>Sur 12 mois</i>
« CASUAL » Gérante : Mme Patricia PANONT	Vêtements femme, enfants Accessoires	5 Rue Gambetta	40 m2	550.00	250.00	250.00	3 000.00

Forfait : 10€ par m² X superficie retenue en m² (plafonné à 250€)

Total subvention Ville : 3 000 Euros